

B. 26
Marie
Duchêne.
Le premier avril mil huit cent soixante un
nous prêtre avons baptisé Marie née La ville de
Pierre Duchêne et de Catherine Léveillé de cette paroisse
Parrain Léonie Singla. Marraine Baptiste Duchêne
qui ne signent.

E. Monseigneur

No. 13
Paul
Bergeron
Et
Sarah
Mey
Le deux avril mil huit cent soixante un après
la publication de trois bans de mariage faite au prêtre
de nos messes paroissiales, entre Paul Bergeron domi-
nique à St-Albert, garçon maçon de Charles Bergeron
et de dispense extrême faité de cette paroisse d'une part,
Et Sarah Mey veuve de Pierre Duchêne de cette
paroisse d'autre part. Vu la dispense d'annulation
du mariage obtenue de Monseigneur de Gaspé
administrateur en la dispense de temps préférée obte-
nue de la même église en date, nous prêtre avis
de cette paroisse avons reçu leur mutual con-
sentement de mariage et leur avons donné la
bénédiction nuptiale en présence de Charles Ber-
geron père de l'épouse, de François Duchêne de
Victor Briebois, pris tous ne devant apprécier
que les époux.

E. Monseigneur

B. 27
Vital
Boulanger
Le deux avril mil huit cent soixante un
nous prêtre avons baptisé Vital née ce jour de
Vital Boulanger et de Eleonore Prog de cette
paroisse - Parrain Alfred Lemire. Marraine
Clementine Hélie qui ne signent.

E. Monseigneur

B. 28
Le huit avril mil huit cent soixante un
François née, nous prêtre avons baptisé François née
Gauvin le ce jour de François Gauvin et de Victoire
Hamilton de cette paroisse. Parrain François
Gauvin. Marraine Baptiste Duchêne qui ne signent

E. Monseigneur

No. 14
Et
Josephine
Bernier
Le huit avril mil huit cent soixante un
Chrysostome après la publication de trois bans de mariage
faite au prêtre de nos messes paroissiales, entre
Chrysostome Cravent garçon maçon de feu Jean
Cravent et de Olive Combel de cette paroisse d'une
part, et Josephine Bernier fille ainée de feu
Gabriel Bernier et de Marie domine de cette

Troisième feuillets³
paroisse d'autre part, ne devant dénoncer un
ou un empêchement au dit mariage, nous prêtre en
suspition, avons reçu leur mutual consentement de
mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale
en présence de Cyprien Singla de Jésus Gilim qui ont
déclaré ne savoir signer ainsi que les époux -

E. Monseigneur

No. 15
Guillaume
Cravent
Et
Céline,
Resévère,
Minime de feu Thomas Duchêne et de Sophie Baillie
Gauthier de St-Norbert de Cap-de-Chatres d'autre
part, ne devant dénoncer aucun empêchement
au dit mariage, vu la dispense d'un ban de
mariage accordé par nous en vertu des pouvoirs
a nous confiés par le Gouverneur Monseigneur de
Gaspé administrateur. Nous prêtre avis de cette
paroisse avons reçu leur mutual consentement
de mariage et leur avons donné la bénédiction
nuptiale en présence de Jean Cravent et de Augustin
Malouet qui ont déclaré ne savoir signer non
plus que les époux.

E. Monseigneur

No. 16
Pierre
Dion
Et
Marie
Léveillé.
Le huit avril mil huit cent soixante un
après la publication de trois bans de mariage
faite au prêtre de nos messes paroissiales
entre Pierre Léveillé fils maçon de Pierre Dion
et de dispense Geneviève Boullet sa père et mère
de l'île verte d'une part, Et Alceste Léveillé fille
minime de dispense Vincent Léveillé et de Sébastien
Gauthier de cette paroisse d'autre part, ne
détant dénoncé aucun empêchement au dit
mariage, nous prêtre en de cette paroisse, odd
avons reçu leur mutual consentement de mariage
et leur avons donné la bénédiction nuptiale
en présence de Pierre Gauthier et Gregoire Guindon qui
ont déclaré ne pouvoir signer non plus que les époux -

E. Monseigneur